

Montréal, le 12 avril 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques – Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à la modification des conditions de service et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution
Dossier de la Régie : R-3964-2016**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la lettre que le directeur Affaires réglementaires et Environnement de votre cliente, M^c François Hébert, lui a fait parvenir le 8 avril 2016 relativement à un projet-pilote en vertu de l'article 2.3 des Conditions de service d'électricité.

La Régie a pris connaissance de cette correspondance et prend acte du fait que les résultats de ce projet-pilote seront déposés dans le présent dossier.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml